

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 5 mai 2025 à 19 h  
55, avenue Dupras**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Nancy BLANCHET, mairesse d'arrondissement  
Mme Laura-Ann PALESTINI, conseillère de la Ville  
M. Richard DESCHAMPS, MBA, conseiller de la Ville  
Mme Daniela ROMANO, conseillère d'arrondissement  
Mme Josée TROILO, conseillère d'arrondissement  
M. Michel NOËL, conseiller d'arrondissement  
M. Benoit AUGER, conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Steve BARKLEY, Directeur d'arrondissement  
M. Simon PROVOST-GOUPIL, Secrétaire d'arrondissement

---

**10 - Ouverture de la séance**

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

---

**CA25 20 0183**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 mai 2025 tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant les points suivants :

**20.08.1** Accorder une contribution financière de 300 \$ à la troupe de théâtre de L'Avant-Scène de LaSalle pour la représentation de la pièce : « L'enfant mort sur le trottoir ».

**30.01.1** Soumettre la candidature de madame Nancy Blanchet, mairesse d'arrondissement, à titre de membre du conseil d'administration d'établissement du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

---

**CA25 20 0184****Période de questions du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

<b>Questions posées par</b>	<b>Sujet de l'intervention</b>
Eric Lambert	Entretien et suggestions d'aménagement du parc Leroux
Sylvain Lepage	Aménagement de la bande de terrain publique située entre les édifices du 7227 et 7315 boulevard Newman
Anthony Baker	Aménagement du passage temporaire sur le boulevard Champlain
Joseph Pugliese	Relecture de question au conseil d'agglomération

10.03

**CA25 20 0185****Félicitations au Théâtre Desjardins**

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

De féliciter le Théâtre Desjardins qui a remporté le Prix RIDEAU pour la Meilleure direction artistique et a été recommandé parmi les huit finalistes du 39<sup>e</sup> Grand prix du Conseil des arts de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

**CA25 20 0186****Décès - Mme Catherine Margaret McBurney**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Catherine Margaret McBurney survenu le 10 mars 2025.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

**CA25 20 0187**

**Approbation des procès-verbaux des séances du conseil ordinaire et extraordinaire d'arrondissement du mois d'avril 2025**

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 7 avril 2025 à 19 h et de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 28 avril 2025 à 14 h.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

---

**CA25 20 0188**

**Dépôt du compte rendu de la rencontre du Comité de transition écologique de LaSalle**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

De déposer le compte rendu de la rencontre du Comité de transition écologique de LaSalle du 21 janvier 2025.

Adoptée à l'unanimité.

10.07 1255459016

---

**CA25 20 0189**

**Dépôt du compte rendu de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme de LaSalle**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

De déposer le compte rendu de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme de LaSalle qui s'est tenue le 9 avril 2025.

Adoptée à l'unanimité.

10.08 1255459021

---

**CA25 20 0190**

**Journée internationale des familles**

Attendu que la Journée internationale de la famille se tient chaque année le 15 mai;

Attendu que l'arrondissement de LaSalle considère cette journée comme une occasion privilégiée de sensibiliser le public aux enjeux que vivent les familles et améliorer la capacité de l'arrondissement à adopter des politiques d'ensemble pour y faire face;

Attendu que les familles jouent un rôle clé dans le développement social, culturel et économique de notre arrondissement;

Attendu que les services municipaux - qu'il s'agisse des loisirs, des bibliothèques, des parcs ou de l'habitation - ont un impact direct sur la qualité de vie des familles;

Attendu que l'arrondissement soutient les organismes partenaires locaux qui offrent des activités (sports, festivités, camps de jour) aux familles et collabore activement pour répondre aux besoins variés des familles soit en offrant la gratuité ou la location des espaces à faibles coûts;

Attendu que des espaces publics tels que les parcs, places publiques et centres communautaires permettent aux familles de se réunir, de créer des liens et de partager des moments significatifs;

Attendu que des événements rassembleurs, comme la Fête du voisinage, renforcent le tissu social et favorisent la solidarité entre les citoyens et leurs familles;

Attendu que l'arrondissement adapte ses programmes de soutien pour faciliter la conciliation travail-famille et encourager la participation des parents à la vie communautaire;

Attendu que l'arrondissement sensibilise les jeunes et les familles aux défis climatiques et les encourage à adopter des comportements responsables et durables afin qu'ils puissent contribuer à la lutte contre les changements climatiques grâce à des initiatives familiales et communautaires;

Attendu que l'arrondissement favorise l'action climatique par l'éducation et la formation, l'accès à l'information et la participation communautaire.

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Laura-Ann PALESTINI et Richard DESCHAMPS

et résolu :

**Que** l'arrondissement de LaSalle souligne la Journée internationale de la famille chaque année le 15 mai et poursuive ses efforts de sensibilisation aux enjeux qui touchent les familles de notre communauté;

**Que** l'arrondissement de LaSalle continue ses efforts pour promouvoir, en collaboration avec les organismes du milieu, des services, activités et environnements inclusifs favorisant le mieux-être des familles dans toute leur diversité;

**Que** l'arrondissement de LaSalle mette en œuvre des stratégies concrètes pour renforcer l'accessibilité aux espaces de rencontre, aux événements gratuits et aux services facilitant la conciliation famille-travail;

**Que** l'arrondissement de LaSalle maintienne et développe ses efforts pour sensibiliser les familles et les jeunes aux enjeux climatiques, notamment par l'éducation, la participation citoyenne et le soutien aux initiatives locales.

Adoptée à l'unanimité.

15.01

---

## CA25 20 0191

### Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie

Attendu que la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, célébrée chaque année le 17 mai, soit un moment clé pour sensibiliser la population aux réalités vécues par les personnes de la diversité sexuelle et de genre;

Attendu que l'Arrondissement reconnaisse que les personnes LGBTQI+ continuent de faire face à des préjugés, à de l'exclusion sociale, voire à de la violence, et que les institutions publiques ont un rôle essentiel à jouer contre ces injustices;

Attendu que l'arrondissement de LaSalle a à cœur de promouvoir une communauté inclusive, respectueuse des droits de la personne et exempte de discrimination, quelle qu'en soit la forme;

Attendu que l'Arrondissement soutient les organismes partenaires locaux qui sensibilisent, organisent des événements communautaires ou établissent des partenariats pour renforcer la cohésion sociale et l'acceptation de la diversité.

Attendu que la reconnaissance et la célébration de la diversité favorisent le sentiment d'appartenance, la participation citoyenne et le mieux-être collectif;

Attendu que l'Arrondissement offre des espaces sûrs et accueillants à tous les citoyens, sans égard à leur orientation sexuelle, leur identité ou leur expression de genre;

Attendu que l'Arrondissement se dote d'une politique Diversité, équité et inclusion en emploi afin de garantir un environnement de travail respectueux et inclusif pour tous les employés;

Attendu que l'Arrondissement offre des formations afin d'éduquer ses employés sur les enjeux liés à la diversité sexuelle et de genre, et de promouvoir une culture de respect et d'inclusion;

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Daniela ROMANO et Benoît AUGER

et résolu :

**Que** l'arrondissement de LaSalle reconnaisse la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, célébrée chaque année le 17 mai, comme une occasion de mobiliser la population et organiser des initiatives visant à dénoncer les discriminations et promouvoir l'inclusion;

**Que** l'Arrondissement continue de sensibiliser ses employés, ses partenaires et ses citoyens à l'importance de l'inclusion, de la non-discrimination et du respect des droits humains;

**Que** l'Arrondissement soutienne les organismes communautaires œuvrant pour l'égalité et le mieux-être de la population laSalloise et leurs activités visant à promouvoir l'inclusion, l'égalité et la compréhension envers les personnes LGBTQI+ dans tous les milieux;

**Que** l'Arrondissement s'engage à faire la promotion d'un environnement sécuritaire, inclusif et équitable pour toutes et tous.

Adoptée à l'unanimité.

15.02

---

#### **CA25 20 0192**

#### **Contrat à Uniroc Construction Inc. pour effectuer des travaux de reconstruction de trottoirs et bordures dans l'arrondissement de LaSalle**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'octroyer un contrat à Uniroc Construction Inc., au montant de 474 997,14 \$, taxes incluses, pour effectuer des travaux de reconstruction de trottoirs et bordures dans l'arrondissement de LaSalle dans le cadre de l'appel d'offres public n° 861242. (Dépense totale 536 613,88 \$ : contrat 474 997,14 \$ + contingences 47 366,83 \$ + incidences 14 249,91 \$).

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1257151014

---

#### **CA25 20 0193**

#### **Contrat à Construction Viatek Inc., pour des travaux de voirie et de remplacement de branchement d'eau en plomb dans l'arrondissement de LaSalle**

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'octroyer un contrat à Construction Viatek Inc., pour des travaux de voirie et autres dans les rues Bédard, Lyette et l'avenue des Rapides. Dépense totale de 1 222 308,21 \$ taxes incluses, (contrat : 1 062 792,34 \$ + contingences : 116 561,08 \$ + incidences : 42 954,79 \$) - Appel d'offres public n° 854326, Contrat R.B. 25-1955.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1257151017

---

**CA25 20 0194**

**Contrat à Groupe ERM Inc. pour des travaux de remplacement de parement de brique sur la façade principale du Centre Henri-Lemieux**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'octroyer un contrat à Groupe ERM Inc., au montant de 570 276 \$ taxes incluses pour des travaux de remplacement de parement de brique sur la façade principale du Centre Henri-Lemieux de l'arrondissement de LaSalle dans le cadre de l'appel d'offre n° 863866 - Dépense totale de 769 872,60 \$, taxes incluses, (contrat : 570 276,00 \$ + contingences: 114 055,20 \$, + incidences: 85 541,40 \$); et

De demander au comité exécutif d'effectuer les virements de crédit à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1257151018

---

**CA25 20 0195**

**Contrat à COEX Architecture S.E.N.C.R.L., pour des services professionnels pour des travaux de réfection de la toiture au complexe aquatique Michel-Leduc de l'arrondissement de LaSalle**

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 397 342,11 \$ taxes incluses (contrat : 283 815,79 \$ - contingences: 56 763,16 \$ - incidences: 56 763,16 \$), pour des services professionnels pour des travaux de réfection de la toiture au complexe aquatique Michel-Leduc de l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'octroyer à COEX Architecture S.E.N.C.R.L. le contrat de l'appel d'offres public n° 854466 à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 283 815,79 \$ taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1250269002

---

**CA25 20 0196**

**Contribution financière à l'Association Messinese de Montréal inc. - tournoi de golf-bénéfice au profit de la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants**

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'autoriser une contribution financière de 500 \$ pour soutenir la 28<sup>e</sup> édition du tournoi de golf-bénéfice de l'Association Messinese de Montréal inc. qui aura lieu le 1<sup>er</sup> juin 2025 au profit de la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1252484011

---

**CA25 20 0197****Contribution financière au Centre multiculturel de ressources de LaSalle - Levée de fonds pour les enfants issus de communauté marginalisées**

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'autoriser une contribution financière de 250 \$ pour l'événement TEA PARTY / Levée de fonds du Centre multiculturel de ressources de LaSalle (CMRL), pour soutenir les programmes LMRC de tutorat et de STIM destinés aux enfants issus de communautés marginalisées, qui aura lieu le 25 mai 2025; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1252484014

**CA25 20 0198****Contribution financière au Club Âge d'Or Ste-Catherine-Labouré pour soutenir l'élaboration d'un carnet d'activités pour les personnes du troisième âge.**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 350 \$ au Club Âge d'Or Ste-Catherine-Labouré pour soutenir l'élaboration d'un carnet d'activités pour les personnes du troisième âge; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1252484017

**CA25 20 0199****Contribution financière à sept organismes dans le cadre de la Convention d'aide financière provenant du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - (MESS-Ville 2024-2029)**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'accorder une contribution financière totalisant la somme de 1 038 816 \$, incluant les taxes si applicables, aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqué, dans le cadre de la Convention d'aide financière provenant du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Alliance pour la solidarité et la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales (MESS-Ville 2024-2029); et

		Contribution financière
Bienvenue à l'immigrant	Briser la précarité, bâtir l'autonomie	126 299,80 \$
Le Centre du Vieux Moulin de LaSalle	Le Moulin Bus, un service essentiel pour les aînés	164 593,04 \$
Comité logement Lachine-LaSalle	Agir sur les conditions de logement	106 151,20 \$
Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal inc.	École du Milieu LaSalle 2.0	149 520,00 \$
Maison des familles de LaSalle	Camp pour la maternelle	76 002,44 \$
Maison des jeunes de LaSalle	Bien vivre dans mon milieu 2.0	140 805,12 \$
Nutri-Centre LaSalle	Cultiver et nourrir l'avenir	275 444,40 \$
	Total	1 038 816,00 \$

D'approuver les sept projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers; et

D'autoriser madame Nancy Blanchet, mairesse d'arrondissement, et monsieur Simon Provost-Goupil, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer la convention à cet effet; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1259309006

---

**CA25 20 0200**

**Contribution financière à la troupe de théâtre de L'Avant-Scène de LaSalle pour la représentation de la pièce : L'enfant mort sur le trottoir**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ à la troupe de théâtre de L'Avant-Scène de LaSalle pour la représentation de la pièce : « L'enfant mort sur le trottoir » ; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.08.1 1255404007

---

**CA25 20 0201**

**Offrir au conseil municipal la prise en charge la réalisation du projet de Sécurisation du secteur du parc des Saints-Anges (SUM\_LAS25-0923)**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'offrir au conseil municipal, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge la réalisation du projet de Sécurisation du secteur du parc des Saints-Anges (SUM\_LAS25-0923), dans le cadre de l'appel à projets réalisé par le Service de l'urbanisme et de la mobilité en 2024.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1257151016

---

**CA25 20 0202**

**Soumission de candidature de la mairesse à titre de membre du CA d'établissement du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

De soumettre la candidature de madame Nancy Blanchet, mairesse d'arrondissement, à titre de membre du conseil d'administration d'établissement du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

30.01.1

---

**CA25 20 0203**

**Affichage temporaire le site des Chevaliers de Colomb du conseil de Ville LaSalle no: 3147, situé au 7710 boulevard LaSalle**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'autoriser l'affichage temporaire pour la période estivale de panneaux publicitaires du côté intérieur de la clôture entourant le site des Chevaliers de Colomb de LaSalle situé au 7710, boulevard LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1258891008

---

**CA25 20 0204**

**Marcheton et BBQ du Conseil des personnes âgées de la communauté noire de Montréal (CBAC)**

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'autoriser le Conseil des personnes âgées de la communauté noire de Montréal (CBAC) à tenir l'événement « Walk-o-thon » sur la piste cyclable du parc des Rapides entre la Terrasse Serre et le parc Marie-Claire-Kirkland-Casgrain (MCKC) le 31 mai 2025 entre 9 h et 11 h et autoriser l'utilisation d'un barbecue dans le parc MCKC lors d'une fête de 11 h à 12 h à la suite de l'événement.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1255247005

---

**CA25 20 0205**

**Barbecues pour des événements de l'Association Cameroun Goodwill de Montréal au parc Cavalier-de-LaSalle**

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'autoriser l'Association Cameroun Goodwill de Montréal à utiliser des barbecues et à obtenir un permis d'alcool pour les événements suivants; la Goodwillers Family and Integration Day le 12 juillet 2025 et pour le Cameroon Cultural Festival le 19 juillet 2025, qui se tiendront au parc Cavalier-de-LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1255247006

---

**CA25 20 0206**  
**Course Rock and Run du Cégep André-Laurendeau**

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'autoriser la fermeture de la rue Ducas et de la Terrasse Bourdeau pour la 5<sup>e</sup> édition de la course Rock and Run du Cégep André-Laurendeau le 7 mai 2025.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1257817008

---

**CA25 20 0207**  
**Grand Défi Pierre Lavoie de l'école primaire Henri-Forest**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'autoriser l'école primaire Henri-Forest à tenir une course autour du quadrilatère de l'école le vendredi 6 juin 2025 dans le cadre du Grand Défi Pierre Lavoie.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1257817007

---

**CA25 20 0208**  
**Activité RAPIDOMÈTRES de l'école Notre-Dame-des-Rapides**

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'autoriser l'école Notre-Dame-des-Rapides à tenir une course autour du quadrilatère de l'école le jeudi 22 mai 2025 dans le cadre de l'activité RAPIDOMÈTRES.

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1257817006

---

**CA25 20 0209**  
**Procession pour la fête de Khalsa de l'Association Gurdwara Guru Nanak Darbar inc.**

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'autoriser l'Association Gurdwara Guru Nanak Darbar inc. à organiser une procession le 18 mai 2025 dans les rues de l'arrondissement LaSalle pour célébrer la fête du Khalsa.

D'autoriser la fermeture des rues Cordner, Lapierre, Juliette, Préville, Danièle et Gervais entre 9 h et 18 h sous la supervision du SPVM avec réouverture graduelle.

Adoptée à l'unanimité.

30.08 1255247003

---

**CA25 20 0210**

**Kiosque de ventes de produits alimentaires et articles promotionnels et BBQ de L'Association du football mineur de LaSalle**

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'autoriser L'Association du football mineur de LaSalle à opérer un kiosque de vente de produits alimentaires et d'articles promotionnels, via sa cantine à l'intérieur du chalet du parc Riverside, du 5 mai au 1<sup>er</sup> novembre 2025; et

D'autoriser L'Association du football mineur de LaSalle, à tenir des barbecues lors des matchs du mois d'août 2025.

Adoptée à l'unanimité.

30.09 1257817009

---

**CA25 20 0211**

**Événement avec présence de deux camions de rue de l'école Children's World Academy**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'autoriser l'école Children's World Academy à tenir un événement pendant lequel deux camions de rue seront présents, le 13 juin 2025 de 16 h à 20 h.

Adoptée à l'unanimité.

30.10 1255459022

---

**CA25 20 0212**

**Triathlon et Course des couleurs de la Nouvelle École Secondaire**

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'autoriser la Nouvelle École Secondaire à tenir un Triathlon et une Course des couleurs dans les rues Ducas, Jean-Chevalier et Baxter ainsi qu'au complexe aquatique Michel-Leduc (Aquadôme) le 28 mai 2025.

Adoptée à l'unanimité.

30.11 1257817010

---

**CA25 20 0213**

**Radiation des livres de la Ville de somme et solde dû réclamé à 9181-5712 Québec inc. dans le cadre du projet Bois-des-Caryers**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

De radier des livres de la Ville la somme de 30 986,37 \$ en capital et tout solde dû réclamée à 9181-5712 Québec inc. dans le cadre du projet Bois-des-Caryers, recouvrement pour la réfection de coupe et raccordement d'égout, compte 80-164374-1 exercice 2013 mod 01 (17 400,00 \$) / et pour les honoraires professionnels et surveillances internes, compte 80-164374-1 exercice 2014 mod 01 (13 586,37 \$) / Imputation: Arrondissement LaSalle; et

D'imputer cette radiation conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.12 1254361001

---

**CA25 20 0214**

**Radiation des livres de la Ville de somme et solde dû pour des coûts de surveillance des travaux de construction et frais de laboratoire (projet Bo-Bois, LaSalle)**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

De radier des livres de la Ville la somme de 108 989,82 \$ en capital et tout solde dû pour des coûts de surveillance des travaux de construction et frais de laboratoire (projet Bo-Bois, LaSalle), compte 80- 234991-1, exercice 2019 mod 01 à 04; et

D'imputer cette radiation conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.13 1259546002

---

**CA25 20 0215**

**Reddition de comptes**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés et la liste des virements budgétaires pour la période du 20 mars au 21 avril 2025 ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour mars 2025.

Adoptée à l'unanimité.

30.14 1253035004

---

**CA25 20 0216**

**Dépôt de certificat - résultat de la procédure de demande de scrutin référendaire - Règlement 2098-LAS-208-2 - zone C02-07**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

De déposer le certificat établissant le résultat de la procédure de demande de scrutin référendaire pour le Règlement 2098-LAS-208-2 modifiant le Règlement de zonage 2098 afin de s'arrimer avec le Règlement LAS-0146-4 et soutenir la revitalisation commerciale des rues Centrale et Édouard dans le Village des Rapides à l'égard de la zone C02-07.

Adoptée à l'unanimité.

40.01 1252484013

---

**CA25 20 0217**

**Dépôt de certificat - résultat de la procédure de demande de scrutin référendaire - Règlement 2098-LAS-208-1 - zone C01-12**

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

De déposer le certificat établissant le résultat de la procédure de demande de scrutin référendaire pour le Règlement 2098-LAS-208-1 modifiant le Règlement de zonage 2098 afin de s'arrimer avec le Règlement LAS-0146-4 et soutenir la revitalisation commerciale des rues Centrale et Édouard dans le Village des Rapides à l'égard de la zone C01-12.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1252484012

---

**CA25 20 0218**

**Dépôt du procès-verbal de l'assemblée de consultation publique du 23 avril 2025 portant sur le premier projet de résolution CA25 20 0174 (PP-36)**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

De déposer le procès-verbal de l'assemblée de consultation publique du 23 avril 2025 portant sur le premier projet de résolution CA24 20 0174 (PP-36) visant à autoriser un usage d'utilité publique sur le lot 1 449 273 (2345, rue Lapierre) et à définir les normes et les conditions relatives au stationnement et à la gestion des matières résiduelles pour cet usage et ce, malgré les dispositions prévues au Règlement de zonage no 2098.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1252484015

---

**CA25 20 0219**

**Adoption du second projet de résolution PP-36 - lot 1 449 273 (2345, rue Lapierre)**

Considérant la procédure régissant l'approbation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, L.R.Q., c A-19.1;

Considérant le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble n° LAS-0041 de l'arrondissement de LaSalle adopté le 18 décembre 2008 (CA08 20 0508);

ATTENDU QUE le premier projet de résolution CA25 20 0174 (PP-36) a été adopté le 7 avril 2025;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a été tenue le 23 avril 2025 à 18 h;

ATTENDU QU'aucune modification n'a été apportée au premier projet de résolution;

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'adopter, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble n° LAS-0041*, le second projet de résolution PP-36 visant à autoriser un usage d'utilité publique sur le lot 1 449 273 (2345, rue Lapierre) et à définir les normes et les conditions relatives au stationnement et à la gestion des matières résiduelles pour cet usage et ce, malgré les dispositions prévues au *Règlement de zonage n° 2098*.

Le projet déroge aux dispositions suivantes :

### **Règlement de zonage n° 2098**

1. Art 3.5.1 La classe d'usage u1 (UTILITÉ LÉGÈRE) du groupe d'usage « Services publics » est autorisée sur le lot no 1 449 273, alors que seulement la classe d'usages i1 (industrie légère) du groupe d'usage « Industrie » est autorisée selon la grille des usages et normes I12-18;
2. Art 5.3.4 Le nombre minimal de cases de stationnement requis pour un usage de la classe d'usage u1 (UTILITÉ LÉGÈRE) est fixé à zéro (0) alors que celui-ci, en fonction de l'usage selon les dispositions du chapitre 6 et, dans le cas d'un usage non mentionné, doit être établi en appliquant la norme de l'usage s'y apparentant le plus;
3. Art 5.3.6 La largeur minimale d'une allée de circulation à sens unique est fixée à 3,1 mètres alors qu'une allée de circulation doit avoir une largeur minimale de 6 mètres lorsque les cases de stationnement ont un angle de 90 degrés par rapport au sens de la circulation;
4. La largeur minimale d'une allée de circulation à double sens est fixée à 3,1 mètres alors qu'une allée de circulation doit avoir une largeur minimale de 6,7 mètres lorsque les cases de stationnement ont un angle de 90 degrés par rapport au sens de la circulation;
5. Art 5.3.6 La longueur minimale d'une case de stationnement est fixée à 5,4 mètres alors qu'elle doit être de 5,5 mètres pour une case dont l'angle par rapport au sens de la circulation est de 90 degrés et de 6 mètres pour une case dont l'angle par rapport au sens de la circulation est de 0 degré;
6. Art 5.3.6 La largeur minimale d'une case de stationnement est fixée à 2,7 mètres alors que lorsqu'une case de stationnement est limitée sur l'un et l'autre côté par un mur ou une colonne, la largeur minimale libre non obstruée de la case doit être de trois mètres sur toute sa longueur;
7. Art 6.4.1 Un espace de remisage des déchets est prévu en cour latérale alors qu'un conteneur à déchets est autorisé uniquement en cour arrière;
8. Art 6.4.4.1 Aucun espace de chargement n'est prévu alors qu'un minimum d'un espace de chargement est requis pour un usage du groupe d'usages « Service public » dont la superficie brute de plancher est de 10 000 m<sup>2</sup> ou moins.

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

### **SECTION I — TERRITOIRE D'APPLICATION**

1. La présente résolution s'applique au lot numéro 1 449 273 situé au 2345, rue Lapierre.

### **SECTION II — AUTORISATION**

2. Malgré les dispositions applicables au lot numéro 1 449 273, l'aménagement d'un centre opérationnel de l'Agence de mobilité durable selon l'usage et les aménagements décrits dans le préambule de la présente résolution est autorisée, et ce, aux conditions qui y sont aussi spécifiées.

À ces fins, il est permis de déroger aux dispositions de la grille des usages et normes I12-18 ainsi qu'aux articles 3.5.1, 5.3.4, 5.3.6, 6.4.1 et 6.4.4.1 du *Règlement de zonage numéro 2098*.

### **SECTION III — USAGES, CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENTS**

3. Le lot numéro 1 449 273 peut être occupé et aménagé selon les descriptions et les conditions énumérées au préambule de la présente résolution.

#### **SECTION IV — DÉLAI POUR DÉBUTER LES TRAVAUX**

4. L'occupation et les travaux autorisés par la présente résolution doivent débiter dans les quarante-huit (48) mois suivants l'entrée en vigueur de la présente résolution. Si ce délai n'est pas respecté, l'autorisation qui fait l'objet de la présente résolution sera caduque et sans effet.

#### **SECTION V — DISPOSITIONS PÉNALES**

5. Toute personne qui occupe ou utilise une partie du territoire visé à l'article 1, en autorise l'occupation ou l'utilisation, ou érige ou permet l'érection d'une construction, en contravention à l'une des dispositions de la présente résolution commet une infraction et est passible de la pénalité prévue à l'article 6.
6. Quiconque contrevient à la présente résolution commet une infraction et est passible :
- a) S'il s'agit d'une personne physique :
- Pour une première infraction, d'une amende de 100 \$ à 1 000 \$;  
pour une deuxième infraction, d'une amende de 500 \$ à 1 500 \$;  
pour toute infraction subséquente, d'une amende de 1 000 \$ à 2 000 \$.
- b) S'il s'agit d'une personne morale :
- Pour une première infraction, d'une amende de 300 \$ à 2 000 \$;  
pour une deuxième infraction, d'une amende de 1 200 \$ à 2 000 \$;  
pour toute infraction subséquente, d'une amende de 2 000 \$ à 4 000 \$.

#### **SECTION VI – ENTRÉE EN VIGUEUR**

7. La présente résolution entre en vigueur conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1255459013

---

#### **CA25 20 0220 PIIAD - Regroupement**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.06 à 40.09.

D'approuver les projets soumis aux points 40.06 à 40.09.

Adoptée à l'unanimité.

40.05

---

**CA25 20 0221****PIIAD - Agrandissement du bâtiment principal situé au 225, 5<sup>e</sup> Avenue (lot 1 078 360)**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de construction (demande 3003437339), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin d'agrandir le bâtiment principal situé au 225, 5<sup>e</sup> Avenue (lot 1 078 360), considérant que le projet respecte les objectifs applicables du Règlement relatif aux PIIAD (chapitre 24 : Village des Rapides) puisqu'il :

- Contribue à l'évolution du milieu ;
- Rehausse la qualité du paysage architectural du Village des Rapides.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1255459017

---

**CA25 20 0222****PIIAD - Modification de la façade du bâtiment sis au 370, 7<sup>e</sup> Avenue (lot 1 079 084)**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (demande 3003467874), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de modifier une caractéristique architecturale d'intérêt située sur une façade donnant sur la voie publique du bâtiment sis au 370, 7<sup>e</sup> Avenue (lot 1 079 084), considérant que le projet respecte les objectifs applicables du Règlement relatif aux PIIAD (chapitre 24 : Village des Rapides) puisqu'il :

- Met en valeur le cadre bâti existant;
- Contribue à l'ambiance paysagère du Village des Rapides.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1255459018

---

**CA25 20 0223****PIIAD - Ajout d'une cour anglaise au bâtiment situé au 7726, rue Broadway (lot 1 078 653)**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (demande 3003508523), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin d'ajouter une cour anglaise située sur une façade donnant sur une voie publique au bâtiment situé au 7726, rue Broadway (lot 1 078 653), considérant que le projet respecte l'objectif applicable du Règlement relatif aux PIIAD (chapitre 24 : Village des Rapides) puisqu'il :

- Assure l'intégration harmonieuse des accès aux sous-sols et des cours anglaises.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1255459019

---

**CA25 20 0224**

**PIIAD - Ajout d'une cour anglaise au bâtiment sis au 342-344, 1<sup>re</sup> Avenue (lot 1 080 117)**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de construction (demande 3003498854), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin d'ajouter une cour anglaise et modifier une caractéristique architecturale d'intérêt située sur une façade donnant sur une voie publique au bâtiment sis au 342-344, 1<sup>re</sup> Avenue (lot 1 080 117), considérant que le projet respecte les objectifs applicables du Règlement relatif aux PIIAD (chapitre 24 : Village des Rapides) puisqu'il :

- Met en valeur le cadre bâti existant;
- Assure l'intégration harmonieuse des accès aux sous-sols et des cours anglaises.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1255459020

---

**CA25 20 0225**

**Décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines de la Direction d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1256456006

---

**CA25 20 0226**

**Levée de la séance**

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

De lever la séance à 19 h 46.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

---

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal.

---

Nancy BLANCHET  
Mairesse d'arrondissement

---

Simon PROVOST-GOUPIL  
Secrétaire d'arrondissement

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 juin 2025.